



Sport Colombe : Sainte-Colombe se met à l'heure olympique !

Sainte-Colombe célèbre le sport ! A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris qui se tiendront respectivement du 26 juillet au 11 août et du 26 août au 8 septembre, la commune et les associations organisent, le 23 juin prochain, une fête du sport : Sport Colombe !

La mairie, le comité des fêtes, le comité d'entraide aux personnes âgées, le SCSL, la compagnie arc, multimoove, fitness colombine, le foyer de Sainte-Colombe, les parents d'élèves et l'entente Longueville Sainte-Colombe Soisy-Bouy s'associent pour créer la fête du sport, Sport Colombe, événement destiné à mettre en valeur la pratique sportive et rendre hommage aux athlètes qui défendront les couleurs de leurs pays lors des Jeux Olympiques et Paralympiques. Cette manifestation, ouverte aux petits comme aux grands, permettra démonstrations et initiations à divers activités sportives ... de quoi susciter des vocations !

Au programme :

- 10h : cérémonie d'ouverture
- 10h30-12h : hand, athlétisme et randonnée
- 12h : déjeuner
- 13h30-15h : tennis, tir à l'arc et à la carabine, randonnée
- 15h-16h : handisport
- 16h15 : cérémonie de clôture

BREAKING NEWS**SPORT COLOMBE****Le 23 juin, venez fêter le sport !**

Le bonheur est dans le pré !

La mairie de Sainte-Colombe invite les enfants de la commune à participer à la traditionnelle cueillette des œufs de Pâques qui se déroulera :

dimanche 31 mars à 10h précises

stand de tir à l'arc

N'oubliez pas votre bon de participation !

Il est rappelé que pour les enfants scolarisés à Sainte-Colombe, ce dernier a été remis à l'école. Pour les enfants non-scolarisés ou scolarisés hors de la commune, un bon de participation peut être retiré en mairie.



Tennis de Sainte-Colombe : les inscriptions sont ouvertes

Les inscriptions au Tennis Club de Sainte-Colombe pour la saison 2024 se dérouleront sur les courts de tennis les :

samedi 2 mars de 10h à 12h30

samedi 9 mars de 10h à 12h30

Les personnes déjà adhérentes sont priées de venir avec leur badge et clé.

Pour une nouvelle inscription, la personne doit se munir d'une photo d'identité. Une caution de 13 euros sera demandée pour le badge et 3 euros pour la clé.

Tarifs 2024 :

Personne justifiant d'une résidence sur la commune :

- moins de 18 ans : 10 euros
- 18 ans et plus : 20 euros

Autre personne :

- moins de 18 ans : 20 euros
- 18 ans et plus : 30 euros

Badge invité à l'année : 15 euros

ATTENTION :

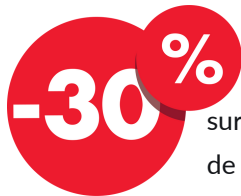
- les inscriptions sont annuelles
- les personnes non-inscrites en 2022 et 2023 doivent rapporter leur badge et leur clé pour une inscription 2024, sans quoi leur caution ne pourra être remboursée

L'amour, toujours l'amour !

Dire que le thé dansant de la Saint-Valentin, organisé par l'association Fitness Colombine le 18 février dernier a été un succès, est un euphémisme. Plus de deux cents personnes sont venues à la salle Griveau pour célébrer la fête des amoureux avec quelques pas de danse. D'ailleurs, Tony Calvès et son orchestre avaient mitonné une programmation des plus appropriées : valse, tango, disco, swing, slow ... Il y a en eu pour tous les goûts. Décoration sur le thème de l'amour, gourmandises ... les membres de l'association Fitness Colombine s'étaient mis en quatre pour combler leurs convives. Vu les sourires, la cible a été touchée en plein cœur !



Marilyn Coiffure : promotion en vue !



sur les sacs à main et les bijoux fantaisie, jusqu'à la fin du mois de mars ... De quoi attendre joliment la nouvelle collection !



Place au compostage

A compter du 1er juin 2024, les communes de 1 500 habitants et plus devront s'engager dans le compostage. S'inscrivant dans une ambition nationale engagée avec le nouveau tri sélectif, cette pratique permet de contribuer au développement durable en réduisant sa production de déchets de 30 %. A terme, le SMETOM-GEEODE veut mettre en place des solutions de compostage individuel et collectif. Concernant le compostage individuel, celui-ci est déjà pratiqué sur le territoire. Les habitants intéressés peuvent se tourner vers le SMETOM-GEEODE pour obtenir les modalités d'obtention. Concernant le compostage collectif, dès le 1er juin 2024, les communes devraient bénéficier de l'installation de composteurs dans lesquels les habitants pourront venir apporter leurs déchets. Plus d'info dans les magazines à venir ...

Sont compostables, les déchets :

- de cuisine (épluchures, restes ...)
- de jardin (feuille, fleur fanée ...)

Pourquoi composter ?

- pour réduire les odeurs et le poids de sa poubelle
- pour limiter la quantité d'ordures à incinérer
- pour produire un terreau de qualité pour les cultures



Le conseil communautaire à Sainte-Colombe

La commune de Sainte-Colombe a accueilli les élus de la communauté de communes du Provinois pour leur Conseil communautaire. Les questions budgétaires étaient à l'ordre du jour de cette réunion. Il a, ainsi, été procédé au vote du budget primitif de l'institution et des budgets annexes, ainsi qu'à l'attribution de diverses subventions.

Déjection canine

La loi indique que "tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal". Pour le bien-vivre commun, lors des promenades, nous remercions les propriétaires de penser à ramasser les déjections de leurs animaux.



Une nouvelle appli !

La Région Ile-de-France lance son application destinée au 15/25 ans, LABAZ. Demain, elle recensera toutes les aides destinées à ce public. Dès à présent, il est possible d'y trouver le pass sport et culture ouvert aux 15/17 ans ; les aides au vélo proposées par IDF Mobilités ou encore des plans pour assister aux événements sportifs et culturels soutenus par la Région. A noter qu'il y a, actuellement, 30 000 places à gagner pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.

+ d'infos : www.iledefrance.fr/labaz

Changement d'arrêt

Depuis le 26 février, la prise en charge et le dépôt des voyageurs des bus 3210, 3217 et de l'Express 07 ne se font plus place du général de Gaulle, mais à hauteur des poteaux de l'arrêt SNCF sur l'avenue du général Leclerc (situés à proximité de l'école et du commerce d'alimentation générale).

Le tennis en assemblée générale

Exercice traditionnel du début d'année, l'association du Tennis de Sainte-Colombe s'est retrouvée pour tenir son assemblée générale le samedi 17 février à la salle du Lavoir. Un rendez-vous au cours duquel l'association a fait part de son souhait de voir s'engager la rénovation d'un court. Des travaux qui pourraient être réalisés en partenariat avec la commune. A suivre ...



2 et 9 mars : Inscription tennis club

10h-12h30 - court de tennis
organisé par le Tennis club



9 mars : Concours de belote en équipe

14h - salle du Lavoir
inscription : 06.60.13.80.92
organisé par le Comité des fêtes



24 mars : Loto

14h - salle Jeannine Griveau
organisé par le Comité des fêtes



31 mars : Cueillette de Pâques

10h - stand de tir à l'arc
organisée par la mairie de Sainte-Colombe

Etat civil
Naissances

Aadhav KANTHASAMY
Avinny ANNARASA

Décès

Bernard LETANG
Jimmy BOURAFA
Raymonde MOREAU

